Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour consulter tous nos sujets d'annales et corrigés du BP Peintre, veuillez visiter :
bppeintre.fr/annales-sujets-et-corriges

E2 U2 : RÉALISATION ET MISE EN ŒUVRE - Partie pratique

Session 2006 • Code sujet : **E2 U2** • Durée : **20h00** • Coefficient : **7**

Sommaire

Cliquez sur une partie pour y accéder directement

1. Repérages et réalisation de l'ensemble plafond et murs (2 questions) **Page 3**

2. Ce qu'il faut retenir & Questions fréquentes (FAQ) (Synthèse & Q&A Examen) **Page 5**

Sujet officiel (PDF) : https://bppeintre.fr/assets/annales/bp-peintre/U20 - Réalisation et mise en œuvre/2006/BP Peintre - U20 - Réalisation et mise en œuvre - Session 2006 - 1-Sujet.pdf

1. Repérages et réalisation de l'ensemble plafond et murs

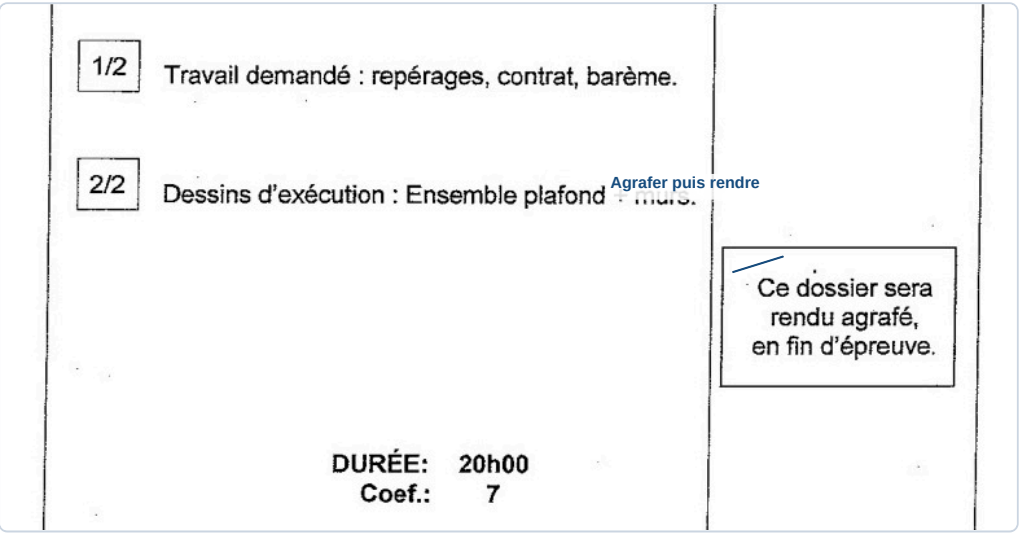
Le dossier comprend un document de travail consacré aux repérages, au contrat et au barème, ainsi qu'un plan d'exécution en perspective d'un ensemble plafond et murs. Le plan représente les zones A à E, un départ de pose, des motifs et des cotes, dont 0,60 m et environ 2,00 m.

Document de travail

Question 1. Prendre en compte le document de travail relatif aux repérages, au contrat et au barème, puis rendre le dossier agrafé en fin d'épreuve.

Le document de travail concerne les repérages, le contrat et le barème. Le dossier comprend aussi le plan d'exécution de l'ensemble plafond et murs. L'épreuve pratique dure 20 heures et son coefficient est 7. Conserver les deux documents ensemble, les agrafer, puis remettre le dossier à la fin de l'épreuve, comme indiqué dans la consigne.

Consigne de remise



✓ RÉPONSE À RETENIR

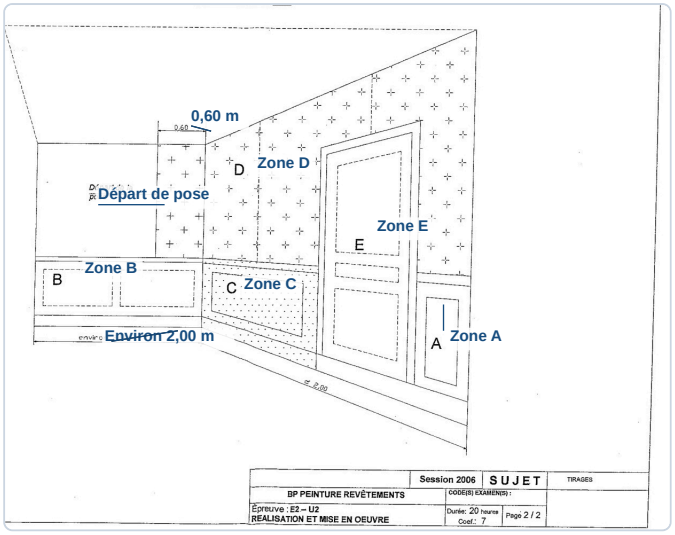
Les deux documents du dossier sont agrafés ensemble et remis à la fin de l'épreuve.

Plan d'exécution

Question 2. Réaliser la mise en œuvre de l'ensemble plafond et murs conformément au plan en perspective, en respectant les zones repérées, les motifs, les cotes et le départ de pose qui y figurent.

1. Repérer sur le plan les zones A à E, les motifs dessinés et le départ de pose. Respecter les limites et les formes représentées.
2. Réaliser l'ensemble plafond et murs en suivant le plan et les indications du contrat. Reporter la cote de 0,60 m et les longueurs indiquées « environ 2,00 m ».
3. Vérifier la position des décors, l'alignement des limites et la régularité des raccords avant la finition.

Repères du plan d'exécution



✓ RÉPONSE À RETENIR

Plafond et murs réalisés selon le plan, avec zones, motifs, départ de pose et cotes respectés.

Ce qu'il faut retenir de ce sujet (Session 2006)

Bilan de l'épreuve : Cette épreuve pratique du Brevet Professionnel Peinture Revêtements, session 2006, est l'E2 U2. Elle dure 20 heures et son coefficient est 7. Le dossier porte sur les repérages, le contrat et le barème, puis sur l'exécution d'un ensemble plafond et murs à partir d'un plan en perspective. Elle évalue la lecture du plan et la mise en œuvre.

Notions-clés, formules & règles à maîtriser

- Le plan en perspective représente un ensemble composé d'un plafond et de murs.
- Les zones de l'ouvrage sont repérées par les lettres A, B, C, D et E.
- Le dessin indique le départ de pose à utiliser pour l'implantation.
- Les cotes visibles comprennent 0,60 m et des longueurs indiquées comme environ 2,00 m.

Points de vigilance & attentes du jury

- Repérer les zones A à E et leur position sur le plan avant la mise en œuvre.
- Tenir compte du départ de pose indiqué sur le dessin.
- Vérifier les cotes inscrites sans déduire de dimensions absentes du document.
- Rendre le dossier agrafé en fin d'épreuve, comme demandé.

Questions fréquentes sur cette épreuve (Q&A Examen)

Q : Comment utiliser le plan pour implanter la pose ?

Repérez les zones A à E, les motifs et les cotes sur la vue en perspective. Le dessin indique le départ de pose, qui sert de référence pour l'implantation de l'ensemble plafond et murs.

Q : Que signifient les lettres A à E sur le dessin ?

Ce sont des repères de zones visibles sur le plan. Les deux pages fournies ne donnent pas de légende précisant les matériaux ou traitements associés à chaque lettre : il ne faut donc pas leur attribuer une signification non indiquée.

Q : Quelle est la durée de l'épreuve et quel dossier faut-il rendre ?

L'épreuve E2 U2 dure 20 heures et a un coefficient 7. Le sujet demande de rendre le dossier agrafé en fin d'épreuve; il ne précise pas de barème chiffré sur les pages fournies.

Q : Quels critères précis le jury utilise-t-il pour noter la réalisation ?

La page de présentation annonce un document consacré au barème, mais son détail n'est pas visible dans les pages transmises. Aucun critère précis ni aucune répartition des points ne peut donc être affirmé ici.

Sujet officiel associé (PDF) : https://bppeintre.fr/assets/annales/bp-peintre/U20 - Réalisation et mise en œuvre/2006/BP Peintre - U20 - Réalisation et mise en œuvre - Session 2006 - 1-Sujet.pdf
Ressources BP Peintre : Toutes les annales & corrigés • Fiches de révision complètes • Simulateur de notes d'examen

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.